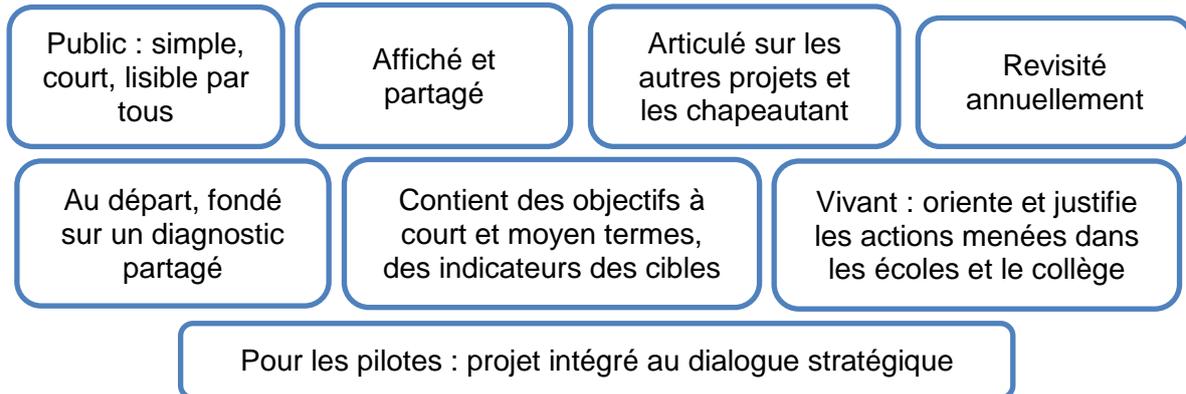


Vadémécum pour l'éducation prioritaire Projet de réseau et autoévaluation

A - Vocation du projet de réseau



B - Méthodologie pour l'élaboration du projet

1. Établir un état des lieux (carnet de bord) : voir [annexe 1](#)
2. Conduire une autoévaluation : voir [annexe 2](#)
3. Choisir des axes prioritaires : voir [annexe 3](#)
4. Recenser les besoins en formation et accompagnement : voir [annexe 4](#)
5. Définir des indicateurs pertinents : voir [annexe 5](#)
6. Retenir des cibles : voir [annexe 6](#)
7. Rédiger le projet de réseau : voir [annexe 7](#)
8. Prévoir un échéancier pour l'évaluation : voir [annexe 8](#)

C - Comment faire vivre le projet ?

1. Quelques questions pertinentes et impertinentes à se poser : voir [annexe 9](#)
2. Revisiter annuellement le projet : voir [annexe 10](#)

D - Méthodologie pour une autoévaluation de la performance

1. Choisir des indicateurs de réussite : voir [annexe 11](#)
2. Repérer forces et fragilités à l'entrée en 6^e : voir [annexe 12](#)
3. Analyser la réussite au DNB : voir [annexe 13](#)
4. Analyser la validation du socle : voir [annexe 14](#)
5. Observer le parcours des élèves
 - a) Stabilité des élèves de la 6^e au DNB dans le collège : voir [annexe 15](#)
 - b) Aptitude à conduire les élèves en seconde (GT ou professionnelle) : voir [annexe 16](#)
 - c) Devenir des élèves en fin de seconde : voir [annexe 17](#)

Annexe 1 : Établir un état des lieux (carnet de bord)

Un carnet de bord numérique est disponible sur le PIA. C'est l'outil [Éducation prioritaire](#).

- Points forts pédagogiques : actions de liaison école-collège, pratiques pédagogiques communes ou concertées, sorties remarquables, équipes d'appui, résultats des élèves
- Points forts et faibles en termes de RH : implication, résistances, stabilité des personnels, points d'appui, ...
- Temps forts organisés dans l'année
- Parents impliqués, associations locales
- Collectivités de rattachement : communes, élus, conseil départemental
- Représentants de l'État
- Politique de la Ville
- Organismes divers (éducateurs, CASNAV, réseau Foquale, ...)

[Retour](#)

Annexe 2 : Conduire une autoévaluation

Un [outil d'autoévaluation globale](#), sous forme d'un classeur Excel, est disponible sur le PIA. Il comporte un onglet à renseigner sur la composition du réseau, six onglets portant sur les six axes du référentiel de l'éducation prioritaire. Chaque item est renseigné à l'aide de menus déroulants. Le bilan figure sur un huitième onglet, sous forme de deux radars : le noir est le radar « maximal », le rouge celui du réseau. Ce radar visualise immédiatement les points forts du réseau et les axes de progrès.

- Période : étalée sur les mois de septembre, octobre.
- Impliquer tous les personnels.
- Présenter l'outil global aux personnels (différents conseils ou assemblée générale) : c'est une façon de s'emparer du référentiel.
- Réaliser l'enquête par groupes séparés ou rassemblés, selon les questions.
- Présenter les résultats et le radar à tous, en assemblée générale de préférence. [Retour](#)

Annexe 3 : Recenser les axes de travail et quelques actions

- Pour chacun des 6 axes du référentiel, définir un ou deux objectifs à atteindre. Faire le lien avec le projet académique.
- Les objectifs sont à choisir parmi :
 - ce qui est souhaitable (cf autoévaluation) ;
 - ce qui est faisable (cf points forts et potentialités) ;
 - ce qui est appréciable ou évaluable à terme.
- Déclinaison en actions en partant de l'existant.
- Faire partager les choix retenus à tous, en inter degré afin de faire émerger ou de conforter « l'esprit de réseau », et en impliquant les familles.

[Retour](#)

Annexe 4 : Recenser les besoins en formation et accompagnement

- Interlocuteurs privilégiés : les inspecteurs.
- Recenser les besoins dans les disciplines, et dans le domaine transversal.
- Inscrire les besoins dans le plan local de formation.
- Prévoir des procédures d'accompagnement :
 - des personnels nouvellement nommés ;
 - des personnels en difficulté ;
- S'appuyer sur le coordonnateur du réseau.

[Retour](#)

Annexe 5 : Définir des indicateurs

- Indicateurs chiffrés : effectifs, **réussite** des élèves, **parcours** des élèves vie scolaire (absences, retards, incivilités, sanctions), orientation, implication des élèves, fréquentation des parents, ...).
- Indicateurs qualitatifs : questionnaire de satisfaction et boîtes à idées (familles, élèves), ambiance générale, travail d'équipe, convivialité, ...
- Faire partager aux équipes les indicateurs choisis, par un choix collectif. [Retour](#)

Annexe 6 : Retenir des cibles

- Le choix est guidé par l'existant, et par les progrès à réaliser.
- Faire partager aux personnels les cibles retenues.
- L'échéance des cibles est l'année scolaire, au besoin les 4 années du projet de réseau.
- Faire un bilan annuel, et revisiter les cibles chaque année (avenant au projet).
- Pour les petits effectifs ou les indicateurs peu robustes, prévoir un lissage sur 3 ou 4 ans. (Exemples : résultats au brevet, orientation en 2^{de} GT, ...). [Retour](#)

Annexe 7 : Rédiger le projet de réseau

- Les actions, dans chacun des six axes, sont à décider collégalement (conseil pédagogique, conseils des maîtres, rôle important du conseil école-collège).
- La réflexion ou la rédaction partielle peut être confiée à des sous-groupes, ou au coordonnateur.
- Le projet finalisé doit parvenir à l'IA-Dasen et à son équipe.
- Il doit être disponible pour tous les personnels, consultable à tout moment par les familles sur l'ENT, affiché sur le site académique, lisible (donc court).
- L'accueil des nouveaux doit inclure le partage du projet de réseau. [Retour](#)

Annexe 8 : Prévoir un échéancier pour l'évaluation

- Inclure l'échéancier dans le projet de réseau.
- À partir d'une mise à jour des indicateurs, évaluer les objectifs ou cibles numériques en fin d'année scolaire.
- Faire partager le constat aux personnels, et réajuster avec eux les objectifs.
- Faire connaître les réussites (département, académie, cellule Cardie, banque *Expérithèque*, tableau de bord, ...). [Retour](#)

Annexe 9 : Questions pertinentes et impertinentes à se poser

Axe 1 : les apprentissages

- Les élèves ont-ils l'occasion de lire, écrire et parler tous les jours ? Dans tous les cours ?
- Les élèves comprennent-ils le sens des exigences du maître ? Des attendus du maître et de l'institution ?
- Comment les réussites sont-elles valorisées dans la classe ? Dans l'établissement ?
- Les élèves ont-ils des acquis satisfaisants ? Réussissent-ils bien au DNB ? Ont-ils une orientation satisfaisante ?

Axe 2 : le climat scolaire

- Quelles mesures sont-elles prises pour limiter les retards ? Les absences ? Les sanctions ?
- L'évaluation permet-elle de mesurer les progrès de l'élève ? L'incite-t-elle à travailler et à progresser ?
- Les élèves ont-ils envie de venir à l'école ?
- Comment l'erreur est-elle gérée par les enseignants ? Ressentie par les élèves ?
- Quel dispositif est mis en œuvre pour limiter l'échec ? Le décrochage ?

Axe 3 : les relations avec les parents et les partenaires

- Y a-t-il un lieu d'accueil des parents ?
- Quels sont les moyens de la communication ?
- Quelle est la maquette du bulletin scolaire ?
- Quelle configuration spatiale lorsque les enseignants reçoivent les parents avec leur enfant ?
- Quelle utilisation des associations de la ville ? Du quartier ?

Axe 4 : le travail collectif

- Y a-t-il un travail inter degré des enseignants sur les progressions au cycle 3 ?
- Y a-t-il des enseignements interdisciplinaires ?
- Quelle concertation pour le travail et l'évaluation des compétences ?
- Y a-t-il un coordonnateur de niveau au collège ?
- Les enseignants ont-ils lu le projet de réseau ?

Axe 5 : les personnels

- Les nouveaux personnels sont-ils sensibilisés aux thématiques de l'EP à leur arrivée ?
- Y a-t-il des formations à l'interne (école, collège) ?
- Les cadres (principaux, inspecteurs, directeurs) rencontrent-ils régulièrement les personnels ?
- Y a-t-il une procédure pour aider les personnels en difficulté ?
- Comment sont recensés les besoins en formation ? Quelles réponses ? (mobilisation du PAF académique ?)

Axe 6 : le pilotage

- Les personnels ayant des missions spécifiques ont-ils une lettre de mission ?
- Y a-t-il des temps de concertation programmés, des rencontres école-collège planifiées ?
- Les mesures pédagogiques s'appuient-elles sur un document formalisé (projet de réseau, d'école, d'établissement, règlement intérieur ?)
- Quel retentissement est donné aux réussites des élèves, aux moments festifs, aux temps forts ?

[Retour](#)

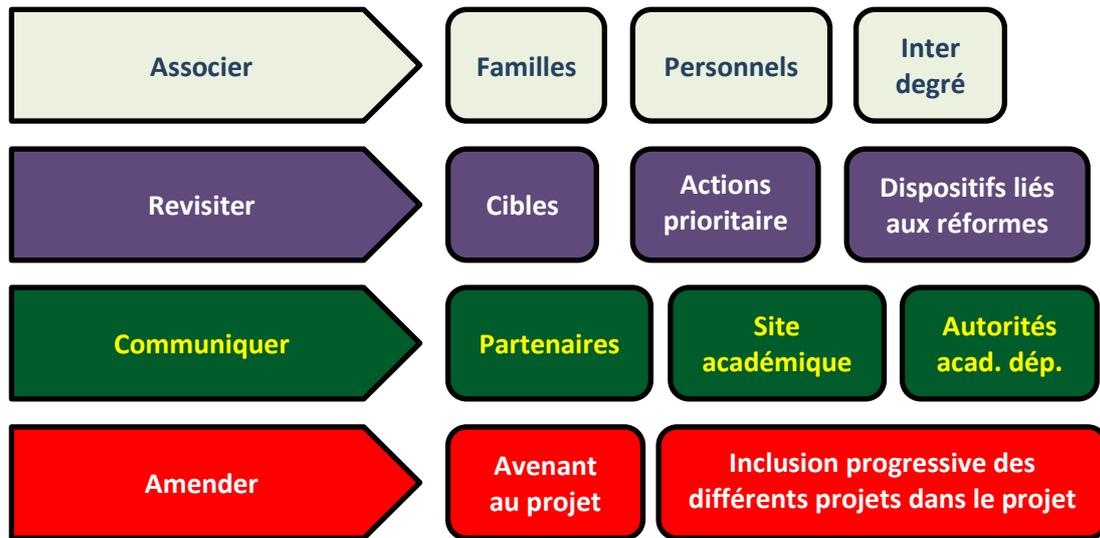
Annexe 10 : Revisiter annuellement le projet

Une évaluation annuelle légère est recommandée. Elle peut se conduire selon trois modalités :

- envisager un questionnement exhaustif articulé sur les axes du référentiel ;
- revisiter tout ou partie de l'outil d'autoévaluation ;
- se focaliser sur un ou deux points saillants du projet, et évaluer les cibles visées avec les indicateurs définis. Les focales peuvent évoluer chaque année.

Un [questionnaire d'autoévaluation légère](#), en forme de quizz, est disponible sur le site académique :

Que faire de l'autoévaluation ?



[Retour](#)

Annexe 11 : Choisir des indicateurs de réussite

Les indicateurs de réussite doivent :

- prendre en compte les **résultats** et les **parcours des élèves** ;
- être communs à tous les réseaux ;
- être annuels, mais prendre en compte 3 années consécutives pour gommer les biais dus aux petits effectifs, aux effets « cohorte », pour être plus robustes ;
- prendre en compte autant que possible le premier degré ;
- être disponibles dans les bases officielles : APAE 2, APAE 1, Dialogue stratégique.

On peut retenir quatre sortes d'indicateurs

- Indicateurs à l'entrée en 6^e, qui mesurent les acquis en français et en mathématiques au sortir du primaire.
- Indicateurs de réussite au DNB.
- Indicateurs de réussite dans les différents paliers du socle (cycles 2, 3, 4). Ces indicateurs permettent également de mettre en lumière les défauts éventuels de l'évaluation au collège en français et en mathématiques.
- Indicateurs de parcours des élèves, au collège et un peu au-delà. [Retour](#)

Annexe 12 : Force et fragilités à l'entrée en 6^e

En français

Indicateurs annuels, pour les derniers résultats disponibles :

- taux d'élèves de l'établissement ayant réussi l'évaluation à l'entrée en 6e. L'évaluation est réussie aux niveaux de maîtrise S et TS (APAE1) ;
- taux de réussite de l'évaluation en français au niveau national ;
- **écart « taux établissement – taux national »**, calculé en pourcentage.

Critère de repérage de la réussite ou de la fragilité :

- Écoles « *en réussite en français* » : écart positif.
- Écoles « *en légère fragilité en français* » : écart inférieur ou égal à – 5 %.
- Écoles « *en grande fragilité en français* » : écart inférieur ou égal à – 10 %.

En mathématiques

Indicateurs annuels, pour les derniers résultats disponibles :

- taux d'élèves de l'établissement ayant réussi l'évaluation à l'entrée en 6e. L'évaluation est réussie aux niveaux de maîtrise S et TS (APAE1) ;
- taux de réussite de l'évaluation en mathématiques au niveau national ;
- écart « taux établissement – taux national », calculé en pourcentage.

Critère de repérage de la réussite ou de la fragilité :

- Écoles « *en réussite en mathématiques* » : écart positif.
- Écoles « *en légère fragilité en mathématiques* » : écart inférieur ou égal à – 5 %.
- Écoles « *en grande fragilité en mathématiques* » : écart inférieur ou égal à – 10 %.

[Retour](#)

Annexe 13 : Réussite au DNB

Indicateurs :

- taux de réussite au DNB (série générale) dans l'établissement (APAE) ;
- taux de réussite au DNB dans l'académie en série générale (APAE) ;
- écart « taux établissement – taux académique », calculé en pourcentage.

Critère de repérage de la réussite ou de la difficulté :

- Collège « en réussite au DNB » : dans les trois dernières années, l'écart est supérieur ou égal à – 5 %.
- Collège « en difficulté vis-à-vis du DNB » : dans les quatre dernières années 3 des écarts sont inférieures à -10 % et si le dernier écart est inférieur à – 15 %.
- Collège « fragile vis-à-vis du DNB » : un seul des deux critères précédents est vérifié.

[Retour](#)

Annexe 14 : Réussite, faiblesse, dans le cadre du socle Écart significatif dans le contrôle continu

Indicateurs :

- taux de maîtrise du socle (niveaux S et TS) en 2017 (Dialogue stratégique) ;
- notes moyennes sur 20 résultant du socle et notes moyennes sur 20 aux deux épreuves ponctuelles écrites (maths-sciences et français-H-géo) ;
- écarts (établissement – académie) sur les deux indicateurs précédents.

Critère de repérage de la réussite ou de la faiblesse :

- « Bonne maîtrise du socle » lorsque l'écart (établissement – académie) sur le taux de maîtrise du socle est supérieur ou égal à – 2 %.
- « Faible maîtrise du socle » : lorsque ce même écart est inférieur ou égal à – 10 %.

Critère de repérage d'un écart significatif dans le contrôle continu

- « Résultats du contrôle continu significativement trop élevés » lorsqu'un au moins des écarts sur 20 (note socle – note épreuve 1) ou (note socle – note épreuve 2) est supérieur à 1,5.
- « résultats du contrôle continu significativement trop faibles » lorsqu'un au moins des écarts sur 20 (note socle – note épreuve 1) ou (note socle – note épreuve 2) est inférieur à - 1,5.

[Retour](#)

Annexe 15 : Stabilité des élèves de la 6^e au DNB dans le collège

Indicateurs :

- taux d'accès 6^e-DNB, calculé en multipliant le taux d'accès 6^e-3^e (source APAE) par le taux d'accès 3^e-DNB (APAE).

Critère de repérage d'une bonne stabilité : les trois taux d'accès 6^e-DNB des trois dernières années sont supérieurs à 60 %.

Critère de repérage d'une faible stabilité : les trois taux d'accès 6^e-DNB des trois dernières années sont inférieurs à 54 %.

Remarque : la stabilité de la 6^e au DNB dans le collège ne relève pas du pilotage ni des équipes enseignantes. Cet indicateur dépend uniquement des mouvements dans la population d'élèves. Il révèle une difficulté éventuelle, qui ne peut en général être corrigée, sauf en cas de départs volontaires vers un autre établissement scolaire.

[Retour](#)

Annexe 16 : Aptitude à conduire les élèves en seconde (GT ou professionnelle)

Indicateurs :

- taux d'accès 3^e-2^{de} GT (APAE) et taux d'accès 3^e-2^{de} Pro (APAE) ;
- taux d'accès 3^e-2^{de}, calculé en effectuant la somme des deux taux précédents.

Critère de repérage de réussite : sur les quatre dernières années, trois taux d'accès 3^e-2^{de} sont supérieurs à 92 %.

Critère de repérage de la difficulté : sur les quatre dernières années, trois taux d'accès 3^e-2^{de} sont inférieurs ou égaux à 88 %.

[Retour](#)

Annexe 17 : Réussite en seconde GT

Indicateurs :

- taux d'accès 2^{de} GT-1^{re} générale (APAE) et taux d'accès 2^{de} GT-1^{re} technologique (APAE) ;
- taux d'accès 2^{de} GT-1^{re} GT, calculé en effectuant la somme des deux taux précédents.

Critère de repérage de réussite : sur les quatre dernières années, trois taux d'accès 2^{de} GT-1^{re} GT sont supérieurs ou égaux à 90 %.

Critère de repérage de fragilité : sur les quatre dernières années, trois taux d'accès 2^{de} GT-1^{re} GT sont inférieurs à 85 %.

[Retour](#)